



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



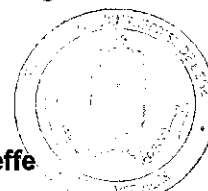
**\*24001703\***

le,

Tribunal de l'entreprise de Liège  
Division Verviers

**20 DEC. 2023**

Le greffier **Grefte**



N° d'entreprise : **0896 318 107**

**Nom**

(en entier) : **AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE DISON**

(en abrégé) : **ADL DISON**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **RUE ALBERT 1<sup>ER</sup> 66 à 4820 DISON**

**Objet de l'acte : Constitution - Statuts - Organe d'Administration**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2021

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de :

• Mme Adeline DUPONT, représentant la Commune de Dison (PP), née à Verviers, le 22 juillet 1993, domiciliée rue de Mont, 21 à 4820 Dison.

• M. José MARECHAL, représentant la Commune de Dison (Ecolo), né à Petit-Rechain, le 22 mars 1948, domicilié rue du Bois, 79 à 4820 Dison.

• Mme Françoise DEFRAITURE, représentant le CIEP-MOC Verviers, née à Verviers, le 25 décembre 1970, domiciliée Chemin du Château, 45 à 4970 Stavelot.

Et décide de nommer comme administrateurs - administratrices :

• Mme Aurélie SOTIAU, représentant la Commune de Dison (PP), née à Verviers, le 19 septembre 1987, domiciliée rue Jules Schmitz, 10 à 4821 Andrimont.

• M. Jean-Marie LEMOINE, représentant la Commune de Dison (Ecolo), né à Dison, le 8 juillet 1956, domicilié Rue de Mont, 70 à 4820 Dison.

• M. Antoine BLANCHARD, représentant le CIEP-MOC Verviers, né à Verviers, le 28 octobre 1991, domicilié rue de l'état-tiers, 36 à 4000 Liège

- Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2022

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de :

• Mme Sophie LOPEZ-ANGUSTO, représentant la Commune de Dison (PS), née à Verviers, le 28 février 1987, domiciliée rue de Verviers, 177 à 4820 Dison.

• M. Jean-Michel DELAVAL, représentant la Commune de Dison (PS), né à Verviers, le 7 février 1978, domicilié avenue Elisabeth, 33 à 4820 Dison.

• M. Jean-Pol BOLLETTE, représentant Green Construct, né à Pepinster, le 18 novembre 1960, domicilié rue Slar, 49k à 4800 Verviers.

• M. Antoine BLANCHARD, représentant le CIEP-MOC Verviers, né à Verviers, le 28 octobre 1991, domicilié rue de l'état-tiers, 36 à 4000 Liège.

Et décide de nommer comme administrateurs - administratrices :

• Mme Véronique BONNI, représentant la Commune de Dison (PS), née à Verviers, le 24 juillet 1965, domiciliée rue du Corbeau, 234 à 4820 Dison.

• M. Jean-Michel DELAVAL, représentant la Commune de Dison (PS), né à Verviers, le 7 février 1978, domicilié avenue Elisabeth, 33 à 4820 Dison.

• M. Damien ALLEMAN, représentant le CIEP-MOC Verviers, né à Namur, le 27 août 1971, domicilié rue du Vieux Cortil, 2 à 4910 Jevoumont.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

**MISE À JOUR DES STATUTS**

L'Assemblée approuve la mise à jour des statuts de l'ADL (mandats sortants/entrants, article 33 et coquilles dans le texte). M. Bodson rappelle que la législation relative aux Asbl a changé et qu'il serait opportun de profiter de la mise à jour des statuts pour s'y conformer.

- Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2023

L'assemblée Générale réunie ce 21 novembre a décidé de modifier les statuts. La version précédente, et est rédigée comme suit:

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de :

- Monsieur Laurent LORQUET, représentant la commune de Dison (PP), né à Liège, le 20 septembre 1985, domicilié rue Joseph Gelis, 4 à 4820 Dison

- M. Jean-Michel DELAVAL, représentant la Commune de Dison (PS), né à Verviers, le 7 février 1978, domicilié avenue Elisabeth, 33 à 4820 Dison.

Et décide de nommer comme administrateurs - administratrices :

- Mme Aurélie SAUTIAU, représentant la Commune de Dison (PP), née à Verviers, le 19 septembre 1987, domiciliée rue Jules Schmitz, 10 à 4820 Dison.

- M. Jean-Jacques DEBLON, représentant la Commune de Dison (PS), né 11 octobre 1954, né à Verviers, domicilié Clous du Doubs, 14 à 4820 Dison.

- M. Luck NORN, représentant Lucky Snack, Défi Dison et Le Petit rêveur, né à Verviers, le 29 mai 1995, Chemin Sous Bois, 24 à 4900 Spa.

- M. Tarek AZZOUZI, représentant City Store, né à Verviers, le 07 janvier 1991, domicilié rue des Volontaires de Guerre, 95 à 4800 Verviers.

Les administrateurs précités déclarent accepter leur mandat et ne pas faire l'objet d'une interdiction à l'exécution d'un mandat.

Les administrateurs décident, à l'unanimité des voix de nommer comme :

Secrétaire : M. Jean-Jacques DEBLON, représentant la commune de Dison (PS), né le 11 octobre 1954, à VerviersX, domicilié Clous du Doubs, 14 à 4820 Dison en lieu et place de Monsieur Jean-Michel DELAVAL représentant la commune de Dison, né à Verviers, le 7 février 1978, domicilié avenue Elisabeth, 33 à 4820 Dison.

**MISE A JOUR DES STATUTS**

L'Assemblée générale extraordinaire a décidé à l'unanimité de constituer l'ASBL « Agence de Développement Local de Dison » dont les statuts coordonnés sont repris en annexe (cf. statuts coordonnés 2023).

Fait à Dison, le ..12/2023

(Nom, prénom) Administrateur

TINIK Selma